

3

questions à Serge WOLFGANG

D.R.H. – Fédération A.D.M.R. de l'Hérault

Que représente pour vous les Ressources Humaines dans votre entreprise ?

L'ADMR est un acteur incontournable de l'aide à domicile sous toutes ses formes. Aide aux personnes, aux familles, aux handicapés, soins infirmiers à domicile... Avec plus de 1 150 salariés en équivalents temps pleins sur le département de l'Hérault, la gestion des Ressources Humaines dans nos structures est la clé de voûte de notre édifice. Le respect de la personne aidée est primordial. Nos objectifs tendent à la professionnalisation de nos intervenantes, ainsi qu'à la valorisation des acquis et des compétences. Il est indispensable pour nous, de faire évoluer l'image un peu ternie de «l'aide ménagère-femme de ménage» vers les nouveaux métiers que sont les assistantes de vie et les auxiliaires de vie sociales. Ces actions, coordonnées par la fédération de Montpellier, sont mises en place et pilotées par notre trentaine de «Maison des Services ADMR» réparties sur tout le département.



Quelle est votre conception du management ?

Dans le cadre de nos structures décentralisées, le D.R.H. doit être non seulement le garant du respect de toutes les règles existantes, mais également un initiateur de projets notamment en matière de formation, de professionnalisation, d'adaptation aux nouvelles méthodes et technologies. Son rôle de conseil auprès des responsables locaux est fondamental. Par ailleurs, le management décentralisé permet à chaque responsable de «maison des services» de piloter au quotidien son équipe, d'être à la source de toutes les attentes et demandes. La réactivité dans tous les domaines en est optimisée.

Quelles sont vos dernières actions marquantes en matière de R.H. ?

Une des plus importantes : la formation et la professionnalisation qui en est le corollaire. Il y a encore une dizaine d'années, l'aide à domicile n'était pas perçue comme un métier, mais comme une occupation de passage engendrant un turn-over catastrophique. Notre priorité est d'assurer la meilleure aide et le meilleur service possible aux personnes que nous aidons. Pour se faire, la professionnalisation de nos aides à domicile a été fortement valorisée. Nous avons fait le choix d'un investissement important dans la formation et la qualification de nos salariés. Plus de deux cent salariés sont formés chaque année. Grâce aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience, des salariés formés par nos soins réussissent des examens tels que le titre d'assistante de vie ou le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale. Au niveau des techniques nouvelles, un nouveau dispositif électronique a été mis en place à titre expérimental. À ce jour, l'aide à domicile à chaque intervention fait signer à la personne chez qui elle intervient une feuille de présence. Dorénavant, l'aide à domicile aura un boîtier électronique qui enregistrera automatiquement la durée de l'intervention effectuée chez chaque personne. Ce boîtier transmettra de façon simple et transparente les données enregistrées chaque mois à un ordinateur. Ces données ainsi recueillies serviront à l'établissement de la paie du salarié, ainsi qu'à la facturation de la prestation au bénéficiaire de l'aide.

Propos recueillis par Florian Mantione